

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/article28538>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Nos dossiers et analyses > Lignes THT > Actualités > **Militants anti-THT : RTE dicte ses volontés à la justice**

22 août 2012

Militants anti-THT : RTE dicte ses volontés à la justice

Communiqué de presse du 22 août 2012

Soutien aux opposants confrontés à une répression inacceptable

Alors que deux militants ont été condamnés hier à de lourdes peines pour s'être opposés à la ligne Très Haute Tension Cotentin-Maine, et qu'une seconde audience est prévue demain, le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce une répression révoltante et réaffirme son soutien aux militants.

Ces condamnations viennent s'ajouter à toute la série d'intimidations subies par les habitants qui s'opposent légitimement à l'implantation de cette ligne sur leurs terres, les impacts sanitaires des lignes THT sur les population et le bétail étant désormais connus. Elle s'ajoutent à l'arrestation du maire du Chefresne, Jean-Claude Bossard, alors qu'il s'opposait aux travaux. Elles s'ajoutent enfin à la répression quasi militaire qui a visé les participants du camp de Montabot, chez qui les attaques de policiers suréquipés ont provoqué 25 blessés dont trois graves.

Ce rouleau compresseur de l'État est inacceptable, tout comme la tentative de criminaliser les militants et les présenter comme des terroristes alors que le rapport de force est clairement inégal et que le comportement agressif de la police n'a pas été remis en cause. Nucléaire et démocratie ne font décidément pas bon ménage, et l'alternance politique ne se traduit par aucun changement en la matière. Sous Hollande, la ligne répressive reste la même !

RTE a obtenu une condamnation pour l'exemple, espérant dissuader toute contestation. Mais cette lourde condamnation ne fera pas taire les opposants. Le 13 octobre prochain, lors d'une manifestation à Laval, nous rappellerons notre opposition à la ligne Très Haute Tension et au réacteur EPR qu'elle doit desservir.

Contacts presse : François Mativet - 06 03 92 20 13

Chargée de communication : Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23

Suivez-nous sur twitter : @sdnfr